C’est un fait très peu habituel, le MRC vient de recevoir un Récépissé de Déclaration de manifestation public à Bafoussam.

Le meeting du MRC est finalement autorisé pour ce Samedi 20 Aout 2022 à l'Esplanade de l'Eglise Evangélique du Cameroun à Bafoussam. Le sous-préfet de Bafoussam 1er a délivré Récépissé de Déclaration de manifestation au parti de Maurice Kamto qui entend installer le nouveau bureau élu la fédération régionale du MRC-Ouest.

Un fait très peu habituel quand on sait que les déclarations de manifestations publiques du MRC sont généralement interdites de façon systématique.

Une initiative saluée par les responsables du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc). « Le Sous-préfet de Bafoussam 1 vient de donner le récépissé de réunion publique pour l’esplanade de EEC après l’hôtel Impérial. Les militants devront donc porter leurs tenues du parti (pagnes, T-shirts, écharpes etc). Tous à Bafoussam samedi 20 août 2022 dès 13h à l’esplanade EEC, Bafoussam 1er », a commenté Justin Noah, Secrétaire général adjoint du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc).

237actu.com

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix –Travail –Patrie
****
REGION DE L'OUEST
****
DEPARTEMENT DE LA MIFI
****
SOUS-PREFECTURE DE BAFOUSSAM 1ER
****
BUREAU DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET POLITIQUES
****

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland
****
WEST REGION
****
MIFI DIVISION
****
BAFOUSSAM IST SUBDIVISIONAL OFFICE
****
PRIVATE SECRETARIAT
SECTION FOR ADMINISTRATIVE, LEGAL AND POLITICAL AFFAIRS
****

N° 098 /RD/F35.01/BAAJP

RECEPISSE DE DECLARATION DE LA TENUE D'UNE REUNION PUBLIQUE

****

Le Sous-préfet de l'Arrondissement de Bafoussam 1er soussigné,
Accuse réception d'une déclaration de manifestation publique introduite par **Monsieur André Marie TASSA, Secrétaire de la Fédération Régionale Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) de l'Ouest à Bafoussam,** relative à **la cérémonie d'installation du nouveau bureau Elu de la Fédération Régionale dudit parti, le Samedi 20 Août 2022 de 13 heures à 16 heures au lieu-dit Esplanade de l'Eglise Evangélique du Cameroun (EEC) chapelle de Ndiengdam après approbation du Conseil des Anciens de ladite paroisse.**

Les Initiateurs de ladite manifes
tation publique sont conformément à la loi n°90/055 du 19 décembre 1990 portant régime des réunions et manifestations publiques, chargés de maintenir l'ordre, d'empêcher toute infraction aux lois et règlements de la République, d'interdire tout discours contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ou d'inciter à la perpétration d'actes qualifiés de crime ou délit.

Monsieur André Marie TASSA, ne changera ni le lieu, ni la date, ni l'objet de la présente déclaration.

***NB :** Le requérant doit se conformer au respect strict des mesures d'hygiène prescrites par les pouvoirs publics afin de barrer la voie à la propagation du choléra et du Covid-19.*

COPIE A :
- *Destinataires habituels*

Bafoussam, le 17 AOUT 2022
Le Sous-préfet P.I.

Ndiendam Gisèle Kamdem
Senior Executive Officer